

La Plume Belvoisienne



Comptes-rendus conseils,
Participation citoyenne, Concours
maisons illuminées



Carte déchèterie, Téléconsultation
à la pharmacie



Comité d'animation,
Ludiquement vôtre, Cyclo club

Etvous,çava?



La VIOLENCE CONJUGALE n'est pas que physique
PARLONS-EN ...



Violences conjugales, Brûlage
déchets verts, Chronique historique

Mairie - 29, place de l'Hôtel de Ville
79360 BEAUVOIR SUR NIORT
☎ 05.49.09.70.78

✉ secretariatdumaire@beauvoir-sur-niort.fr

Beauvoir
sur Niort

SOMMAIRE

Éditorial du Maire..... 2

VIE COMMUNALE

Comptes-rendus conseils municipaux..... 3
Conseil municipal des enfants.... 3
Nouvelle bibliothécaire.....4
Participation Citoyenne..... 4
Moment convivial.....5
Commémoration 11 novembre.. 5
Concours maisons illuminées..... 6
Utilisation du terrain de tennis...6
Jardins partagés.....6

VIE LOCALE

Carte déchèterie..... 7
Fonds départemental d'aide aux jeunes..... 7
Téléconsultation à la pharmacie.8
Union départementale CCAS..... 8

VIE ASSOCIATIVE

Comité d'animation..... 9
Sauvons les tombes des morts pour la France..... 10
Les Fines Goules.....10
March'Ensemble..... 11
Ludiquement vôtre..... 11
Des filles au CSB.....12
Twirling bâton.....12
Cyclo club.....13
Judo club..... 13

INFOS PRATIQUES

Autorisation d'urbanisme en ligne..... 14
Violences conjugales.....14
Fonds Solidarité Logement..... 15
Défibrillateur.....15
Brûlage des déchets verts.....15
Chronique historique..... 16
État Civil..... 16
Vaccination Anti-COVID..... 16



*Le conseil municipal
vous souhaite une bonne
année 2022*



CONSEILS MUNICIPAUX

SYNTHÈSE DES COMPTES RENDUS

JUILLET 2021

- ▶ **Projet « Ages et Vie »** présenté par Mr GARANTIE : Étude de faisabilité d'installation d'un lieu d'habitation alternatif pour les seniors entre le domicile et l'EHPAD.
- ▶ **Projet intergénérationnel au Moulin de Rimbault** : Demande de subvention sollicitée au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) qui représente 30% du coût global.
- ▶ **Désignation des référents « Ambroisie »** (*plante présentée dans la Plume Belvoisienne n°6*) : Binôme constitué d'un agent et d'un élu. Sont nommés : Philippe BRIANCEAU, agent technique responsable espaces verts et Thomas BURLLOT, conseiller municipal.
- ▶ **Local sanitaire sur le site du Moulin de Rimbault** : Présentation des plans pour la réalisation de toilettes implantées sur le site du Moulin de Rimbault dont une partie sera ouverte tous les jours et une autre partie seulement accessible lors des manifestations.

SEPTEMBRE 2021

- ▶ **Nouveau règlement des déchèteries** à compter de 2022 présenté par Mme COLIN et Mr SIX
- ▶ **Proposition d'échanges de deux parcelles à proximité du Moulin de Rimbault** : Négociations en cours afin d'acter officiellement cet échange qui permettrait à plus ou moins long terme, un réaménagement global du site.
- ▶ **Lancement de la phase étude et maîtrise d'œuvre de la Route Départementale 650** : Aménagement qui concerne la traverse d'agglomération et la place de l'Hôtel de Ville.

- ▶ **Budget participatif pour le vitrail de l'église** : Initialement le montant prévisionnel acté par le Conseil Départemental s'élevait à 2160€, pour une participation à hauteur de 80%. Le devis s'élève à 2022,50€. La répartition entre le département et la commune est la suivante :
 - Département : 1618.00€
 - Commune (auto financement) : 404.50€

- ▶ **Présentation du compteur Linky** en séance

OCTOBRE 2021

- ▶ **Proposition de financement** pour le réaménagement du **contournement de l'EHPAD**.
- ▶ **Présentation de la nouvelle nomenclature budgétaire M57** : Il s'agit d'un nouveau référentiel pour unifier les principes budgétaires et comptables. Ce référentiel devrait être mis en place pour Beauvoir-sur-Niort, en janvier 2023.
- ▶ **Accompagnement à la rénovation énergétique** : Convention de partenariat et financière SEQUOIA. La Communauté d'Agglomération du Niortais propose aux communes volontaires un service d'accompagnement à la rénovation énergétique.
- ▶ **Evolution des travaux PLUI-D (Plan Local d'Urbanisme intercommunal Déplacements)** : Rappel du calendrier :
 - Janvier à septembre 2021 : étude,
 - Juin à décembre 2021 : découpage
 - Octobre 2021 à juin 2022 : rédaction des orientations
- ▶ **Convention de mise à disposition du court de tennis**

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

ET LES NOUVEAUX ÉLUS SONT...

Le Jeudi 25 Novembre a eu lieu la mise en place du **conseil municipal des enfants**.

Quatre nouveaux CM1 ont été élus par leurs camarades le 18 novembre, Charlotte OUVARD, Cléo NIVAU, Séraphin DEBARRE et Arthur MALAISE.

Ils ont rejoint le conseil déjà composé des CM2, Naya MOROSINI, Romane SAGE, Jules BODIN et Luka BERTRAND (parti avec un an d'avance en 6ème).

A l'issue de ce conseil, ont été élus le Maire Jules BODIN et son premier adjoint Charlotte OUVARD.

Différents travaux, dont certains initiés l'année dernière, vont être réfléchis, et il est certain que l'imagination des enfants fera émerger de nouveaux projets.



NOUVELLE BIBLIOTHÉCAIRE

ÉLODIE, VOTRE NOUVELLE BIBLIOTHÉCAIRE

Depuis le mois d'octobre, vous êtes accueillis à la bibliothèque par Elodie, qui arrive de la médiathèque de Limoges pour s'installer dans la région.

Elle sera votre guide pour vous aider à choisir vos livres, discuter avec vous.

Plusieurs animations sont déjà programmées :

- ▶ **21 Janvier** : soirée Nuit de la lecture sur le thème du théâtre
- ▶ **Février** : la poésie à l'honneur (atelier d'écriture et lecture de lettres d'amour)
- ▶ **Mars** : atelier numérique
- ▶ **Avril** : chasse aux œufs



En plus des heures d'ouverture, Elodie reçoit les lecteurs des écoles maternelles et primaires, mais aussi, elle consacre du temps aux résidents de l'EHPAD.

Elle vous accueille les :

- Mercredi de 10h à 12h15 et de 14h à 18h30
- Vendredi de 16h30 à 18h30
- Samedi de 9h15 à 12h15

✉ bibliotheque@beauvoir-sur-niort.fr

☎ 05.49.09.64.79

PARTICIPATION CITOYENNE

RÉUNION PARTICIPATIVE

Le 12 octobre 2021, dans la cadre du projet « **Participation citoyenne** », une réunion d'information publique a eu lieu salle du Docteur Jean Richard à Beauvoir-sur-Niort. Elle était animée par le Lieutenant BERANGER, commandant la communauté de brigades de Frontenay-Rohan-Rohan et l'Adjudante TETU, commandant la Brigade de Beauvoir-sur-Niort.

La participation citoyenne consiste à participer à la vie publique et à la sécurité de sa commune sans pour cela intervenir. Ce domaine restant de la **compétence des forces de l'ordre**.

Ce système a été instauré en France en 2006 pour lutter contre les atteintes aux biens (cambriolages, vols à la roulotte, vol d'automobile et les vols simples). Depuis le 1er janvier 2019, au niveau national, 5600 communes l'ont adopté, dont 14 pour la Compagnie de Gendarmerie de Niort et 3

pour la communauté de brigades de Frontenay-Rohan-Rohan : Bessines, Granzay-Gript et Saint-Martin-de-Bernegoue.

Ce dispositif est très encadré et un protocole d'une durée de 3 ans est signé entre la commune (Maire), la Gendarmerie (commandant de Groupement) et l'état (Préfet). Un bilan intermédiaire est réalisé tous les ans.

A ce titre, des référents habitants la commune, tous volontaires, sont désignés. Ils ont un rôle intermédiaire entre la population et la gendarmerie. Ils transmettent tous les renseignements recueillis et relayent les informations reçues à la population. Cela a pour objet d'annihiler la réticence des citoyens à contacter les forces de l'ordre.



Pour information, sur la période du 1er janvier 2021 au 1er octobre 2021, 18 atteintes aux biens ont été déclarées sur la commune de Beauvoir-sur-Niort dont 7 ont été élucidées à savoir : 2 cambriolages de résidence principale, 2 cambriolages de résidence secondaire, 4 vols de véhicules, 1 vol dans une exploitation agricole, 4 vols à l'étalage et 5 autres vols (divers : jardin, fleurs de la commune, etc.).

MOMENT CONVIVAL

NOUVEAUX HABITANTS ET JEUNES INSCRITS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Le 8 Octobre 2021, le conseil municipal a accueilli dans la salle du Docteur Jean Richard les nouveaux habitants de la commune ainsi que les jeunes inscrits sur les listes électorales. Une vingtaine de personnes ont fait le déplacement pour ce moment de convivialité. Mme le Maire a pu aborder les points forts de la commune et les projets à venir.

Un livret d'accueil a été remis aux nouveaux habitants ainsi qu'un livret du citoyen pour les jeunes inscrits sur les listes électorales.

Cette soirée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié qui a permis de faire plus amples connaissances.

COMMÉMORATION 11 NOVEMBRE

RETOUR SUR LA COMMÉMORATION

La cérémonie commémorative du 11 novembre 2021 s'est déroulée au jardin du souvenir en présence du public respectant les gestes barrières et des personnalités suivantes :

- Madame VACHON, maire de la commune entourée de plusieurs conseillers municipaux ainsi que deux élus du conseil municipal des enfants,
- Monsieur URBANSKI, représentant la délégation du Souvenir Français ainsi que son porte-drapeau,
- Monsieur BOURDON, membre de l'Union Nationale des Combattants ainsi que son porte-drapeau,
- le Lieutenant BERANGER et l'Adjudante TETU de la communauté de Brigades de Frontenay-Rohan-Rohan, représentants la Gendarmerie,
- le Lieutenant FRANKI chef du centre de secours de Beauvoir-sur-Niort accompagné de nombreux personnels de la caserne.

Dans un premier temps, il a été fait lecture du message de Mme DARRIEUSSECQ, ministre délégué auprès du ministre des armées, rendant hommage à tous les « morts pour la France » lors de la première guerre mondiale.



Les noms des militaires décédés pour la patrie et inscrits sur le mur du jardin du souvenir ont été lus à haute voix ainsi que les noms de tous les militaires Français décédés au cours de l'année sur le théâtre d'opérations extérieures.

La cérémonie s'est achevée après le dépôt de deux gerbes, suivi d'une minute de silence, de la sonnerie aux morts et du refrain de la Marseillaise.



HISTOIRES 14-18 : LA LÉGENDE DES TAXIS DE LA MARNE

En septembre 1914, l'armée allemande a franchi la Marne. Le gouvernement français a quitté Paris, sous la menace allemande, pour rejoindre Bordeaux. C'est alors que les généraux français Joffre et Gallieni décident de lancer une offensive vers l'Ourcq.

Les troupes françaises sont à bout de souffle. Le général Gallieni propose alors d'envoyer 6 000 soldats du camp de Paris. Pour les transporter rapidement et dans de bonnes conditions, il réquisitionne les taxis circulant dans Paris. Ce transport de troupes a eu lieu entre les 6 et 8 septembre 1914. Il a coûté 70 000 francs-or au gouvernement car les taxis ont été remboursés pour la « course » qu'ils avaient faite.

Les taxis ont en effet déclenché leur compteur (une invention datant de 1903). Certains ont affiché une centaine de kilomètres, d'autres près de 200, en raison des allers-et-retours entre les gares de Gagny et de Livry-

Gargan où les soldats étaient embarqués et Nanteuil-le-Haudoin ou Silly-le-Long leur point de chute à proximité des bords de la Marne. Le déplacement était fait à la vitesse d'environ 25 km/h.

Les taxis transportaient 5 soldats avec leur bardas (soit plus de 8 kg chacun, sans compter le fusil). Comme leurs passagers étaient plus de trois, et que la course avait lieu en dehors de Paris on appliquait le tarif réglementaire soit 75 centimes pour les 750 premiers mètres puis 10 centimes tous les 250 mètres supplémentaires. L'heure d'arrêt étant facturée 2,50 francs. Les diverses compagnies de taxis ont empoché près des trois quarts de la somme, les chauffeurs se partageant le reste.

En fait, les soldats transportés ont surtout été placés en seconde ligne. Mais la portée psychologique de l'épisode a été considérable.

MAISONS ILLUMINÉES

RÉSULTATS DU CONCOURS

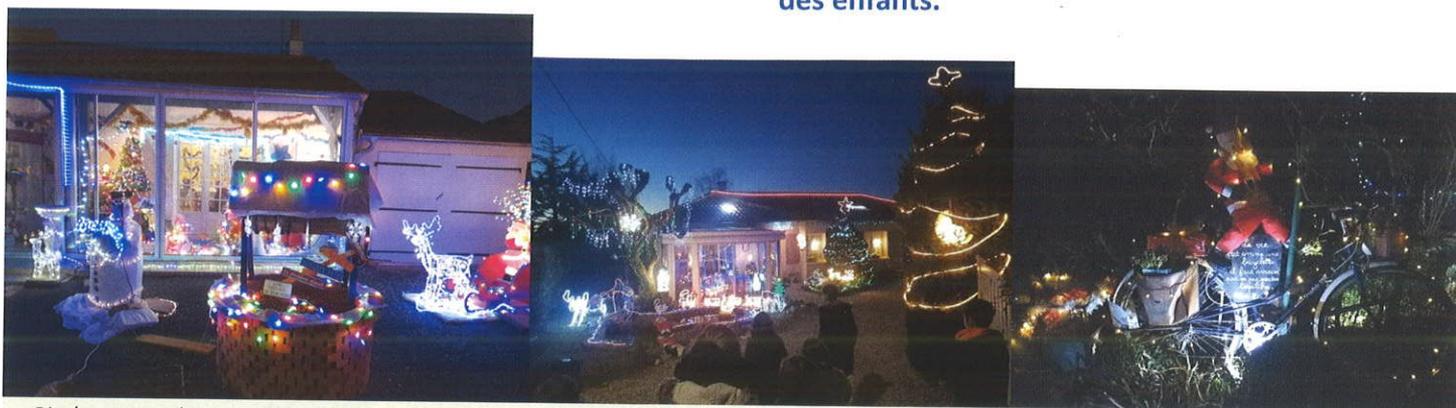
Pour la 2ème année consécutive, le conseil municipal des enfants et la commission animation sont allés rendre visite aux onze participants du concours des maisons illuminées.

A l'issue de cette balade, les enfants ont voté pour les trois plus belles maisons.

Les trois gagnants sont :

- 1er : Mme BENOIT Marie-Line
- 2ème : Mr LONJARD Claude
- 3ème : Mr FAVRIOUX Jean-Marc

La municipalité remercie l'ensemble des participants d'avoir mis de la joie dans les yeux des enfants.



Ci-dessus, de gauche à droite les maisons des trois gagnants du concours en commençant par le lauréat jusqu'à la 3ème marche du podium.

OUVERTURE DU TERRAIN DE TENNIS

POUR UNE BONNE UTILISATION

Depuis la mise en place de l'éclairage solaire sur le terrain de tennis, l'utilisation de celui-ci a changé.

Vous pouvez maintenant utiliser le terrain en libre accès puisqu'il est désormais ouvert à tous

Cependant, certains créneaux sont réservés au Tennis Club de Beauvoir/La Foye les mardis de

16h30 à 23h00 et les samedis de 12h30 à 16h30 du 1er Septembre au 15 Juin.

Ces derniers restent cependant prioritaires dans l'usage de l'équipement.

En espérant que de nouvelles lumières de la petite balle ronde puissent un jour venir éclairer le cours central de Roland Garros.

JARDINS PARTAGES

UNE CONSULTATION EN DEMI-TEINTE

Suite à la consultation réalisée auprès des habitants, en septembre dernier, concernant la possibilité d'installer un jardin partagé dans la commune, les retours sont nuancés.

En effet, il ressort de l'enquête que peu de belvoisiens semblent intéressés par la démarche. Ceux qui le sont souhaiteraient à la fois un jardin potager et fruitier mais n'ont que peu de temps à y consacrer. Les espaces pourraient à la fois être partagés ou collectifs.

Au regard de ces retours, il apparaît que le terrain initialement envisagé à proximité de la gare serait coûteux en terme d'investissement et de travaux à réaliser préalablement.

Aussi, le conseil municipal se laisse le temps de la réflexion pour définir s'il convient de changer le lieu d'installation d'un potentiel jardin ou d'abandonner cette idée qui avait pourtant été exprimée par certains habitants.

CARTE DÉCHÈTERIE

RAPPEL

Depuis le 1er Janvier 2022, la Communauté d'Agglomération Niortaise (CAN) a instauré la « Carte déchèterie » pour éviter les abus et l'utilisation frauduleuse notamment de la part d'usagers hors territoire ou de professionnels non identifiés. En effet, ces dérivés ont pour conséquence une augmentation des tonnages de près de 25% en 5 ans, entraînant une dégradation de l'accès des déchèteries aux usagers de la CAN.

Le contrôle d'accès par carte a pour objectifs de fluidifier la circulation afin d'améliorer les conditions d'accès, permettre aux agents d'être plus disponibles afin de vous accompagner et de vous informer, maîtriser les tonnages apportés.



Les déchèteries de la CAN seront donc accessibles à l'ensemble des habitants du territoire avec un accès limité à 2 passages par jour et l'apport limité à 2m³ par passage (équivalent du volume d'un coffre de

voiture et d'une remorque). 24 passages sont autorisés annuellement et en cas de besoin d'un dépôt plus important, vous pouvez faire une demande par semestre.

- ▶ 24 passages par an, avec possibilité de recharger gratuitement 5 passages supplémentaires,
- ▶ 2m³ maximum par passage et 2 passages par jour,
- ▶ 1 passage « gros volume » par semestre, sur demande,
- ▶ Rechargement automatique des 24 passages chaque 1er janvier (pas de report des passages non utilisés),
- ▶ 1 carte par foyer et résidence secondaire.

L'obtention de la carte d'accès se fait sur internet :

🌐 <https://decheteries.niortagglo.fr>

ou par téléphone au :

☎ 05.49.78.74.70

FONDS DÉPARTEMENTAL D'AIDE AUX JEUNES

DES AIDES PROPOSÉES PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le département des Deux-Sèvres **apporte son soutien** aux actions de citoyenneté et de découverte professionnelle dans le cadre du **Fonds départemental d'aide aux jeunes**.

Des aides individuelles sont apportées à des jeunes en difficulté, âgés de 18 à 25 ans (hors bénéficiaires du RSA) ainsi que du soutien pour des actions collectives en matière de mobilité, citoyenneté, prévention santé....

L'an passé 418 aides ont ainsi été attribuées.

Le FDAJ permet :

- une aide alimentaire,
- une aide aux frais liés à l'entrée en formation ou, la recherche d'emploi ou, à la reprise d'emploi.



Pour vous accompagner dans les démarches, il convient de prendre contact avec votre conseiller mission locale ou un travailleur social qui étudiera le projet et vous aidera à effectuer votre demande.

Contact :

Service Insertion sociale et professionnelle

🌐 74 rue Alsace Lorraine - CS 58880 - 79031

Niort Cedex

☎ 05.49.04.76.10

BORNE TÉLÉCONSULTATION

NOUVEAUTÉ À LA PHARMACIE

Depuis le 15 décembre, **une borne de téléconsultation est à votre disposition** dans un espace confidentiel à la pharmacie de Beauvoir-sur-Niort, impasse des Acacias.

Dans un délai de 5 à 10 minutes, vous serez mis en relation avec un médecin conventionné qui aura la possibilité d'établir une prescription pour un traitement aigu ou un renouvellement de traitement.

Pour ceci, il suffit juste de venir avec votre carte vitale et un téléphone portable. Un membre de l'équipe pharmaceutique vous guidera pour créer votre compte en 5 min et votre consultation débutera.

Cette consultation est entièrement prise en charge par l'Assurance Maladie.



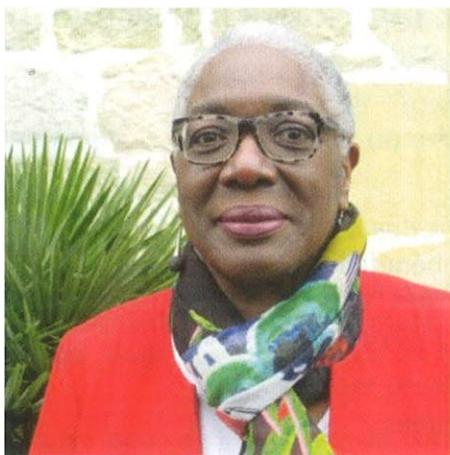
UNION DÉPARTEMENTALE DES CCAS

UNE REPRÉSENTANTE DE LA COMMUNE

Les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) ont été créés en 1986.

Ils remplacent les bureaux d'aide sociale et depuis 2002, les CCAS ont la possibilité de constituer des Unions Départementales de CCAS (UDCCAS). Ces structures bénéficient du statut associatif ce qui leur garantit une pleine autonomie.

L'Union Départementale 79 est une structure associative qui regroupe les CCAS du département. À ce titre, elle est composée d'un bureau, comprenant un président, deux vice-présidents, un secrétaire, un secrétaire-adjoint, un trésorier et un trésorier-adjoint.



La commune de Beauvoir-sur-Niort a l'honneur d'être représentée au sein du bureau, en la personne de Mme AJINCA Rachele en qualité de vice-président.

L'Union Départementale des CCAS recense toutes les actions portées par les différentes structures du territoire.

Elle est aussi espace, lieu d'échanges et de débats sur des propositions et idées innovantes de l'action sociale des CCAS, pour que ceux-ci ne restent pas cantonnés dans leur rôle strictement réglementaire, mais évoluent en fonction des demandes des citoyens.

COMITÉ D'ANIMATION LE CHOIX DES ACTIVITÉS

Le Comité d'Animation de Beauvoir après deux années perturbées par le virus a repris en septembre la plupart de ses activités sportives, culturelles, manuelles et/ou de détente. Un choix conséquent est proposé aux petits et grands qui a pour but de permettre à chacun de se réaliser.

Le Comité en quelques chiffres : 14 sections d'activités ; 220 adhérents ; 18 membres du bureau ; 3 professeurs et plusieurs animateurs bénévoles.

Activités proposées et contacts :

- ▶ **Arts Textiles** : Jacqueline AUDOUIN-DUBREUIL ☎05.49.09.62.07 et Claudette PICHON ☎05.49.16.98.38
- ▶ **Country / Line dance - Danses de salon** : Florence ROBIN ☎07.82.96.36.79 et Jean-Marie DROUET ☎06.76.99.21.82
- ▶ **Langue des Signes** : Marie-Christine GIRANDE ☎06.59.72.25.74 et Martine RONOT ☎06.88.40.05.21
- ▶ **Modern'Jazz / Classique** : Martine RONOT ☎06.88.40.05.21 et Florence ROBIN ☎07.82.96.36.79
- ▶ **Pétanque** : Daniel ENARD ☎06.45.92.79.38 et Nelly BALLARIN ☎06.41.00.07.47
- ▶ **Troc-Livres** : Andrée FRANKI ☎06.81.40.39.02 et Patricia LEFEBVRE ☎05.49.04.16.05
- ▶ **Yoga** : Colette VACHON ☎05.49.09.64.59 et Patricia LEFEBVRE ☎05.49.04.16.05
- ▶ **Zumba Kids / Zumba adultes** : Sophie DEZAUX ☎06.34.60.06.21 et Marie-Christine GIRANDE ☎06.59.72.25.74
- ▶ **Zumba gold** : Florence ROBIN ☎07.82.96.36.79 et Jean-Marie DROUET ☎06.76.99.21.82

Deux activités ont été suspendues cette année, l'anglais et la vannerie mais avec une possibilité de reprise en septembre 2022 si la demande est effective.

Toutes ces activités se déroulent dans des salles communales ou intercommunales et sont soumises au strict respect des règles sanitaires en vigueur.

Les projets pour 2022 :

- ▶ **Loto du printemps** le dimanche 13 mars 2022, salle du Dr Jean Richard à Beauvoir-sur-Niort
- ▶ Gala de **Modern'Jazz** et danse classique le samedi 11 juin 2022 à La Foye-Monjault

L'incertitude qui règne actuellement sur la situation sanitaire ne les empêche pas d'envisager des manifestations rassemblant du public. Les événements sont programmés mais il se peut qu'à la date prévue, les consignes gouvernementales obligent le comité à les annuler, comme ce fut le cas les deux années passées.

Les responsables du bureau, **Andrée FRANKI** (andreefranki@orange.fr) et **Jean-Claude LEFEBVRE** (jeanclaudepatricialefebvre@orange.fr) coprésidents, la vice-présidente **Jacqueline AUDOUIN-DUBREUIL** (jacqueline.ad@live.fr), le trésorier **Francis MORISSET** (francis.morisset@orange.fr), ainsi que **tous les membres du Comité** vous offrent leurs **meilleurs vœux pour 2022**.

SAISON 2021-2022



Vous pouvez suivre toute l'actualité du Comité sur le blog et y trouver toutes les informations complémentaires sur

comitedanimationbeauvoir79.blogspot.com

SAUVONS LES TOMBES

DES MORTS POUR LA FRANCE DANS LES CIMETIÈRES COMMUNAUX



En France, ce sont près de 500 000 corps de combattants des conflits contemporains « Morts pour la France » qui ont été restitués aux familles et inhumés dans les cimetières communaux.

Relevant de concessions privées, la pérennité de ces tombes est précaire.

Des milliers d'entre elles ont déjà disparu.

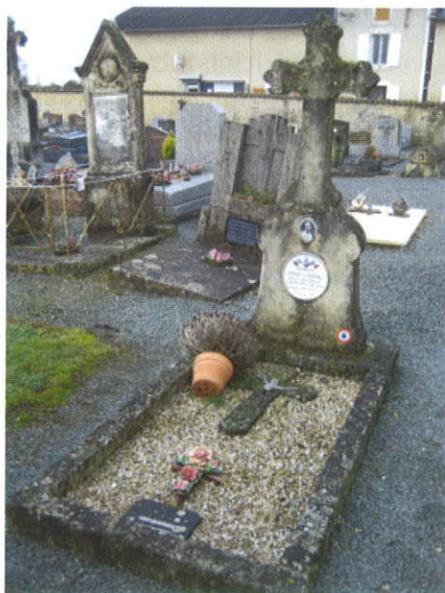
Il s'agit pour le Souvenir Français d'une véritable faute mémorielle car elles sont le croisement de trois mémoires : familiale, communale et nationale.

Vous pouvez rejoindre le souvenir français pour la modique somme annuelle de 10€ ou **faites vos dons** par chèque à l'ordre du Souvenir Français comité de Beauvoir.

N'hésitez pas à prendre attache avec le président du Comité de Beauvoir Mr Pierre URBANSKY, 78 avenue de Saint-Jean 79360 PLAINE D'ARGENSON

☎ 06.33.81.18.27

✉ pierre.urbansky@club-internet.fr



Nettoyage, réparation au ciment et mise en peinture de la tombe de Charles PASTUREAU 33 ans, mort pour la France le 20 mars 1918

LES FINES GOULES

DES REPAS POUR NOËL

L'association de cuisine "Les Fines Goules" a œuvré le matin du 27 novembre à la salle des fêtes, pour confectionner un repas de Noël pour les bénéficiaires des Restos du Coeur de Beauvoir-sur-Niort et Frontenay-Rohan-Rohan.

Une belle mission et un acte solidaire !



MARCH'ENSEMBLE

REPRISE DES SORTIES

Après deux saisons difficiles en raison du COVID, où le club a dû cesser à plusieurs reprises ses activités, pourtant en plein air, l'association a repris ses sorties régulières depuis le début septembre :

- le mardi à 14h00 : 1 parcours de 8 à 10 km à allure modérée (environ 4.5 km à l'heure) et 1 parcours de 5 à 6 km à allure réduite adaptée aux personnes présentes. Départ de Beauvoir ou environs (selon planning).

- le jeudi à 08h30 : circuit de 10 à 13 km. Départ de Beauvoir en covoiturage sur le lieu de départ de la randonnée dans un rayon de 30 km de Beauvoir.

- le samedi matin à 09h00 : marche Nordique (marche dynamique avec bâtons) sur Beauvoir ou environs. Le club prête des bâtons à tous ceux qui veulent tester, sans engagement.

- le samedi à 14h00 : 1 sortie de 8 à 10 km sur Beauvoir ou environs à allure modérée.

Après deux annulations en Avril 2020 et 2021, l'Association reprogramme à la date du 3 avril 2022, un Rando Challenge Expert réservé aux licenciés

expérimentés et un Rando Challenge départemental ouvert à tous, licenciés ou non.

En équipe de 2 à 4 personnes, il s'agit d'effectuer un parcours imposé d'environ 10 km jalonné de bornes à positionner sur une carte IGN et de répondre aux questions à réponses multiples proposées, tout en se rapprochant le plus possible d'un temps de référence.

Réservez votre dimanche 3 avril pour participer à cette activité ludique, conviviale et culturelle. Départ du Moulin de Rimbault le matin à partir de 08h00. Possibilité de déjeuner sur place.



Pour tous renseignements complémentaires sur les activités régulières ou pour le Rando Challenge, contacter Pierrette Chauvin ☎ 05 49 17 33 81 ou 06 14 55 16 51 📧 chauvin.pierrette@yahoo.fr

LUDIQUEMENT VÔTRE

REPREND DU SERVICE

L'association de jeu de société a retrouvé ses joueurs depuis septembre 2021 après une année d'arrêt. Les membres vous accueillent tous les vendredis à la salle Libellule, route de Chizé de 19h00 à 22h00.

Des jeux pour tout âge et tout style vous seront proposés. Si vous avez des coups de cœurs à partager, ils seront également heureux de les découvrir avec vous.

L'adhésion à l'association permet d'obtenir des avantages auprès des acteurs locaux. Le pass sanitaire est nécessaire pour participer aux soirées.

Très bientôt (printemps 2022), il sera possible de louer des jeux à l'association afin de vous divertir.

Du côté des projets : des événements "portes ouvertes",

tournoi de jeux et activités en extérieures au moulin de Rimbault sont en prévision pour 2022 si les conditions sanitaires le permettent.

Le partenariat avec l'association Boss Rush Club (jeux vidéos) à Juscorps a été renouvelé pour animer des soirées en commun. La première de la saison s'est déroulée à Ferrière d'Aunis le 03 décembre 2021.

Enfin un "gros événement ludique" est en discussion avec d'autres associations ludiques du secteur



CSB

DES FILLES AU CSB

Cette année, le club de football accueille 6 féminines qui ont rejoint la seule fille déjà au club depuis 2 ans, ce qui leur permet d'avoir leur toute première équipe féminine u6/u10 au club.

Elles s'entraînent le mercredi, ensemble, sur le terrain de Prissé-la-Charrière de 17h00 à 18h15, sous la responsabilité de Cyril RAIMBERT.

Des séances découvertes sont offertes à toutes les nouvelles filles nées entre 2012 et 2015 désireuses de découvrir le football au CS BEAUVOIR et de s'épanouir entre elles à travers un apprentissage ludique.

Lors des plateaux du samedi, elles peuvent rejoindre les copains de la catégorie u8/u9 pour rencontrer des clubs voisins en attendant d'organiser des plateaux uniquement filles qui commencent à voir le jour dans le secteur.

Pour plus d'information csbeauvoirfootball@gmail.com
ou csbeauvoir.footeo.com

A souligner également que l'école de football du CSB se porte très bien, puisque les u10/u11 viennent d'accéder au niveau 1, que les u12/u13 viennent de décrocher leur montée historique en DIVISION 1 pour janvier, tout comme les u14/u15 qui se sont qualifiés, pour essayer de prétendre à une montée en régional en deuxième phase.



TWIRLING BÂTON

REPARTI POUR UNE NOUVELLE SAISON

Grâce à la motivation de la section loisirs, section compétiteurs, supporters, entraîneurs et membres actifs, le Club de Twirling bâton de Beauvoir sur Niort (ETBN79) est reparti pour une nouvelle saison. Pour cette nouvelle année, le bureau a été intégralement réélu et investit pour l'avenir avec la formation de deux jeunes du club pour devenir encadrant.



Le twirling est un sport artistique, varié et complet qui allie la danse, l'expression corporelle, la gymnastique et le maniement du bâton. Ce sport est pratiqué en soliste, duo ou en équipe et développe l'esprit d'équipe, la créativité, l'entraide ainsi que la découverte du dépassement de soi.

Le twirling est ouvert pour les garçons et les filles à partir de 5 ans. Ouvert toute l'année.

AGENDA

Loto : 15 mai 2022 – Salle Du Dr Jean Richard à Beauvoir-sur-Niort

Gala : 2 juillet 2022 – Salle des sports à Beauvoir-sur-Niort

Renseignements : Patricia SIMONNET

☎ 06.37.75.41.07

✉ twirlingbeauvoirsurniort@gmail.com

Contact : Jean VANKEMMEL (Président)

☎ 06.12.81.10.76.

CYCLO CLUB

C'EST REPARTI POUR LES CYCLOS !

Après une longue année à ronger son frein, le **Club Cyclo a de nouveau enfourché les vélos** pour battre la campagne. C'est le groupe loisirs qui s'est le plus dynamisé lors des sorties hebdomadaires du lundi et vendredi après-midi. De nouvelles recrues se sont jointes à ce groupe qui compte désormais une trentaine d'unités, se répartissant à égalité entre hommes et femmes.



châteaux en priorité Chambord, puis Cheverny ainsi qu'une champignonnière. Le séjour a laissé beaucoup de souvenirs dans les esprits et dans les appareils photos, et chacun a été heureux de les revivre avec le diaporama de l'Assemblée Générale du 10 décembre.

Parité aussi entre vélos mécaniques et à assistance électrique. Le groupe de rouleurs lui se maintient à 6 unités qui roulent chaque mercredi.

Le point fort de l'année fut naturellement le voyage d'une semaine à Cheverny en Touraine. Installés dans un camping agréable et accueillant, chaque matin, les adhérents ont sillonné les routes à travers les forêts et le long de la Loire. L'après-midi, évidemment, ils n'ont pas manqué de visiter les

Le club a participé au Brevet 100 km de Saint-Symphorien et à la randonnée automnale de ce même Club, ainsi qu'à la Journée des Seniors d'Epannes. Il a été organisé aussi 2 journées récréatives l'une à La Villedieu et l'autre à Antézant. Vélo, pique-nique et pétanque étaient à l'ordre du jour.

Le bilan 2021 et le programme 2022 ont été établis lors de l'Assemblée Générale du 10 Décembre 2021.

JUDO CLUB

LE CLUB REPART

Après 2 saisons incomplètes en termes de cours, de séances et sans compétitions, le **Judo Club Plaine de Courance a réouvert pour une nouvelle saison**, qui nous l'espérons sera "comme avant le COVID".

Le club réussit à maintenir son effectif de 60 licenciés grâce au lien qu'il a gardé avec les adhérents pendant cette période. En effet, des exercices à faire à la maison avaient été envoyés et ainsi qu'un cadeau à chacun et chacune pour les motiver à continuer.

Il reste encore des places sur les créneaux horaires donc n'hésitez pas à prendre contact avec eux par téléphone au 06.45.68.68.04 ou par mail : judoclubplainedecourance@yahoo.com pour découvrir ce sport. 2 séances vous seront offertes.

Tout le monde utilise la surface de tatamis dans la salle multi-activités. Un protocole sanitaire est imposé à tous et toutes ainsi qu'une désinfection de la surface entre chaque groupe.

Le club repart de façon sereine grâce aux aides financières reçues par le groupement d'employeurs pour maintenir l'emploi du professeur. L'impact de trésorerie a donc été plus faible mais il faudra que l'association se relance dans des projets de

financement via des repas comme cela se faisait auparavant.

À la suite de la dernière assemblée générale qui s'est tenue le 15 novembre, le président Florian Biraud reste en place et reçoit l'aide de Jean-Christophe et Mireille Auger pour la trésorerie et le secrétariat



AUTORISATION D'URBANISME EN LIGNE

PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORTAIS

Conformément à la loi ELAN de 2018 et depuis début janvier 2022, les usagers privés ou professionnels peuvent **déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme directement en ligne**. Une démarche plus simple et plus rapide qui répond aux enjeux de modernisation des services publics.

niort agglo | Simplification des démarches administratives
Agglomération du Niortais

À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2022

Déposez toutes vos demandes sur le site internet de votre commune ou sur niortagglo.fr

- Certificat d'urbanisme
- Déclaration préalable de travaux
- Permis de construire
- Permis d'aménager
- Permis modificatif d'un permis de construire ou d'aménager

...
Vous pouvez toujours déposer vos demandes en papier à la mairie de votre commune.

Ce téléservice est mis à la disposition de tous par la Communauté d'Agglomération du Niortais sur les sites internet des 40 communes de l'agglomération ou sur www.niortagglo.fr. Les usagers peuvent se connecter via Franceconnect ou en créant un propre compte sans se déplacer en mairie et suivre l'évolution de leur dossier en temps réel.

Cette démarche est plus économique et écologique puisqu'un seul dossier est déposé en format numérique (plus de dépenses d'impression de dossier ou de pièces complémentaires et plus d'envois postaux). La dématérialisation entraîne un traitement optimisé de la demande et des échanges simplifiés avec l'administration. Pour les personnes qui le souhaitent, les dépôts en version papier auprès de leur commune ou par envoi d'un courrier recommandé restent possibles.

Pour toute question préalable à la constitution d'un dossier, il est toujours possible de se rendre en mairie.

VIOLENCES CONJUGALES

LES VICTIMES ACCUEILLIES À L'UDAF DES DEUX-SÈVRES

La violence conjugale n'est pas que physique, elle peut aussi être psychologique, économique, sexuelle...

Si vous ou un proche êtes victimes de violences conjugales, contacter l'accueil de jour. C'est un lieu de pause, d'écoute, d'information et d'orientation, anonyme et gratuit. Sans démarche préalable, dans un espace convivial aménagé, il a pour vocation d'accueillir les personnes avec ou sans enfants, confrontées à des violences au sein du couple ; et ce dans un cadre sécurisant et rassurant. L'objectif étant de permettre à une victime de sortir de l'isolement, de prévenir les situations d'urgence, de préparer et d'anticiper le départ éventuel du domicile.

C'est surtout une opportunité d'être soutenu dans toutes les démarches du parcours, de sortir des violences et ce en respectant le rythme et la temporalité de chaque victime.

Ce lieu propose un espace détente ; un espace adapté à l'accueil des enfants ; un accès internet et téléphone ; un espace documentation ; un accès à une boîte postale. Les personnes peuvent venir échanger, prendre un café, souffler pour mettre à

distance le stress et l'anxiété pour quelques heures. Si elles le souhaitent, elles peuvent recevoir une aide, un soutien auprès d'un professionnel formé aux problématiques de la violence qui va les accompagner selon leurs demandes (écoute, préparation au départ, orientation vers des professionnels du droit, de la santé, assistant social, etc.).

L'accueil de jour est accessible :

Sans rendez-vous : Lundi 10h00 – 16h30
Mardi 10h00 – 16h30

Sur rendez-vous : Jeudi 10 h00 – 16h30
Vendredi 10h00 – 16h00

Fermeture annuelle en août et semaine 52

Les horaires d'ouvertures pourront être modifiés en fonction des nécessités de service

Ce dispositif vient en appui, en complément et en relais des associations œuvrant en matière d'information sur les droits ; et des dispositifs d'accueils d'urgence existants sur le département.

Contact : 171 avenue de Nantes - CS 18519
- 79025 NIORT Cedex

☎ 05.49.04.76.90

✉ accueildejour@udaf79.asso.fr

FONDS SOLIDARITÉ LOGEMENT

UN SERVICE PROPOSÉ PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT



Le FSL (Fonds Solidarité Logement) est un service proposé par le Conseil Départemental des Deux-Sèvres pour les personnes résidant dans le département ou souhaitant s'y installer en leur octroyant des aides pour le paiement de leurs factures d'énergie (aide de secours de 50 à 600€), d'eau (aide de secours de 50 à 200€), d'impayés de loyers (aide de secours maximale de 1000€), d'impayés

de téléphonie en fonction des plafonds de ressources. Il permet également de les aider à accéder à un logement (prêt pour le dépôt de garantie, aide au déménagement...).

Où s'adresser ?

- sur leur site Internet : deux-sevres.fr

- par téléphone : 05.49.06.76.30

- par mail : fsl@deux-sevres.fr

- par courrier : Département des Deux-Sèvres – FSL – 74 rue Alsace Lorraine – CS 58880 – 79028 NIORT CEDEX

- A l'accueil du département : 74 rue Alsace Lorraine à Niort

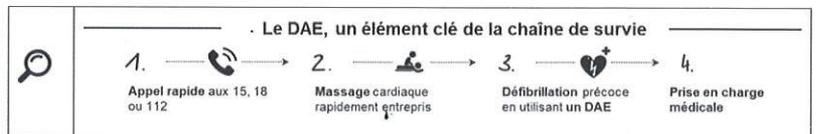
DÉFIBRILLATEUR

DÉFIBRILLATEUR PLACE DE L'HOTEL DE VILLE

Un défibrillateur cardiaque a été installé au niveau du Point I, place de l'Hôtel de Ville

Il s'agit d'un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur, quel que soit son âge. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie. Il est

donc indispensable que toute personne, témoin d'un arrêt cardiaque, initie la « chaîne de survie » formée des 4 maillons qui procurent aux victimes les meilleures chances de survie.



BRULAGE DES DÉCHETS VERTS

LE BRULAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT TOUT L'ANNÉE !

Les déchets verts sont issus de la tonte des pelouses, de la taille des haies et arbustes, des feuilles mortes, de résidus d'élagage et de débroussaillage, de l'entretien des massifs et d'autres déchets végétaux issus de parcs et jardins.

Au-delà des troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantité importante, dont les particules, qui véhiculent des composés toxiques et cancérigènes. Les particules fines sont un facteur

majorant du nombre et de l'intensité des crises d'asthme et d'allergies. Elles sont également à l'origine d'un grand nombre de décès anticipés : environ 48 000 décès anticipés en France (source : Santé Publique France, juin 2016).



Brûler 50kg de végétaux émet autant de particules que...

6 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul...



9800 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine...

37900 km parcourus par une voiture essence récente en circulation urbaine...



source Lij'air 2014

Les Français produisent en moyenne 160 kg de déchets verts par personne et par an. Pour s'en débarrasser, 9% des foyers brûleraient alors que c'est interdit, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés à l'air libre chaque année en France (source ADEME).

CHRONIQUE HISTORIQUE

CADASTRE ET SYSTÈME MÉTRIQUE

« Autre pièce de terre contenant vingt quatre sillons sise proche le dit hameau de Limouillas, commune de la Foye-Monjault, confrontant du levant à la terre de Louis GIRAUD, du couchant et nord à celle des héritiers Jacques JOUSSEAUME et du midi au chemin qui conduit du dit lieu de la Foye à Gript ».

« Autre vigne de dix rangs située au lieu-dit Le Puits Neuf, confrontant du levant à la terre de L..ouis BONNEAU à celle de Pierre DELOUVEE, du midi à celle de René ARNAULT et du nord à celle des héritiers JOUSSEAUME ».

Ces lignes figurent dans deux actes établis par André, Auguste VIEN, notaire public au département des Deux-Sèvres, résidant à la Foye-Monjault. L'acte concernant les terres date du 2 prairial an XI⁽¹⁾ et celui relatif aux vignes du 21 mars 1808 ; il en mentionne 13 pièces qui montrent l'importance de la vigne à cette époque.

Les sillons et les rangs donnent une idée de l'importance des parcelles. Les contenances exactes sont dues au cadastre établi par la loi du 12 brumaire an XI (1802) s'appuyant sur le système métrique promulgué par la loi du 18 germinal an III (7 avril 1795), loi reprise en 1837 rendant obligatoire à partir du 1er janvier 1840.

Un article précise « A partir du 1er janvier 1840, les poids et mesures autres que ceux établis par les lois sont interdits sous les peines portées par l'article 479 du code pénal : 11 à 16 F d'amende sans préjudice de la confiscation des dits poids et mesures et d'un emprisonnement de 1 à 5 jours ».

Les vérificateurs des poids et mesures veilleront à l'application de la loi.

Les anciennes mesures étaient encore utilisées bien longtemps après 1840. Ainsi la boisselée : 15 ares à Beauvoir mais 16 à Brioux ; le journal : 30 ares à Beauvoir et 33,33 à Mauzé ; le boisseau : 26 litres à Beauvoir mais 40 à Prahecq.

Ces anciennes mesures différentes selon les régions préoccupaient déjà Louis XI vers 1840 « désirait qu'en ce royaume on usât d'une seule mesure... ».

⁽¹⁾ Le calendrier républicain fut décrété le 5 octobre 1792 par la Convention Nationale. Il dura du 1er vendémiaire an I (22 septembre 1792) jusqu'à son abolition par Napoléon, le 11 nivôse an XIV (1er janvier 1806) qui reprit le calendrier grégorien. Il commençait à l'équinoxe d'automne et comprenait 12 mois de 30 jours.

Très sincères remerciements à Mme Denise RENAULT de Rimbault pour la sauvegarde des actes intéressants Jacques GARNAULT et son épouse de Gript pour la vente de terres à Francis GEOFFRIAU de Limouillas et Jacques BONNEAU de Limouillas faisant donation de tous ses biens - maisons, terres, vignes - à son neveu Louis BONNEAU de Limouillas.

Sources :

- Actes : vente de terres et donation
- Recueil des usages locaux de A. MARTIN édition 1904
- Annuaire statistique et historique des Deux-Sèvres 1841

André Chaigne

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Isaac BERGERON

Clovis BAUDOIN

PACS

Elsa PETORIN et Romain AUZANNEAU

Nadia SMIRANI et Cyrille BERSEGEAY

MARIAGE

Adeline HÉRISSE et Mickaël AUBINEAU

VACCINATION ANTI-COVID

- du 3 janvier au 6 février : sans rendez-vous pour les + de 12 ans, de 9h à 18h, salle des fêtes de Chauray
- ou auprès des infirmiers libéraux de la commune (sur rendez-vous et en fonction des dotations)



Vœux 2022

Madame, Monsieur,

2022 est déjà là avec son lot à venir de joies, de peines, mais surtout de projets.

Cette année encore il ne sera pas possible de nous retrouver pour la cérémonie traditionnelle des vœux aux habitants et pour le temps convivial qui l'accompagne. Croyez bien que nous le regrettons tous car nous avons hâte de vous présenter ces projets à venir et échanger avec vous. Ce n'est évidemment que partie remise car il est évidemment primordial de préserver la santé de chacun.

Sans attendre encore une année supplémentaire, il nous est apparu important de vous informer au mieux sur les avancées des projets de la collectivité.

La COVID impacte nos vies. Nous devrons désormais vivre avec cette pandémie au quotidien.

Notre commune se veut SOLIDAIRE, ATTRACTIVE et TOURNEE VERS L'AVENIR.

DES BELVOISIENS SOLIDAIRES

Je tenais par ces quelques mots à féliciter tous les **professionnels de santé** mais aussi les salariés de l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) et de l'EHPAD qui ne cessent, depuis maintenant deux ans, de pallier au mieux à cette crise sanitaire.

Je souhaite aussi à remercier l'ensemble des agents qui ont assuré pendant cette période compliquée un service public de qualité et notamment les agents des écoles qui ont dû assurer leur mission dans un cadre sanitaire renforcé.



Il convient aussi de souligner le rôle actif des **membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** qui se sont mobilisés pour apporter une écoute attentive et une aide à nos aînés. Cela a pu être démontré tant pendant cette

période COVID pour accompagner aux courses ou l'aide à la vaccination, que pour s'assurer que tout se passait bien pendant la dernière période caniculaire.

A travers le dispositif « Argent de poche », nos jeunes ont aussi apporté leur contribution en réalisant des sapins en bois pour la commune.

Cette année encore, le traditionnel repas des aînés sera remplacé par un colis ou une carte repas à utiliser chez l'un des trois restaurateurs de la commune. Il s'agit à travers cette initiative d'**accompagner ainsi les commerçants impactés par la crise.** A cela s'ajoutent la création d'un marché mensuel dominical qui rencontre un vif intérêt ou encore l'extension des terrasses de commerces et leur exonération qui a eu cours pendant deux ans.



UN BOURG ATTRACTIF ET DYNAMIQUE

Ce ne sont pas moins de onze nouveaux commerçants qui se sont installés ces deux dernières années. **Les infrastructures se modernisent et des investisseurs choisissent Beauvoir-sur-Niort.** Il est ainsi possible de citer le projet d'aménagement du nouvel Intermarché ou encore Aquitabio qui construit actuellement un nouveau silo, destiné à l'agriculture biologique. Il devrait être une plaque tournante au plan économique ces prochaines années.



Les zones d'activités économiques prennent leur envol avec la clôture de la zone d'activités économiques du Chaix du Pas David et l'engagement de la commercialisation des terrains situés à proximité d'Intermarché, dont les premières réalisations seront visibles dès 2022.

L'attrait pour notre commune se renforce avec **l'arrivée de nouvelles familles attirées par les services proposés et le dynamisme local.** Les terrains des lotissements communaux se vendent et nous sommes en cours de finalisation du lotissement des écoles. Concernant le lotissement de l'ancien stade, en face Intermarché, onze parcelles sont déjà vendues.



Le Plan Local de l'Habitat (PLH), établi à l'échelle de l'agglomération pour la période 2022-2026, nous incitera à réaliser de nouveaux logements à l'échelle de la commune. **Nous encouragerons donc la réalisation d'un nouveau lotissement ainsi que le déploiement de plusieurs logements à loyers modérés réalisés par le bailleur social IAA (Immobilière Atlantic Aménagement).**

La richesse de notre commune repose aussi sur ses écoles, ses associations et sa vie culturelle.

Nous avons la chance d'avoir deux très belles écoles à Beauvoir-sur-Niort qui permettent d'offrir un

enseignement de qualité aux jeunes qui les fréquentent. Cette année nous avons investi dans une nouvelle chaudière à granulés bois alimentant l'école primaire et créé un nouveau parking arboré et plus sécurisant pour les familles. Un parking à vélos a également été construit à la garderie. En 2022, nous investirons dans un jeu extérieur. Par ailleurs, de nouveaux équipements informatiques pour les écoles seront fournis par le syndicat Plaine de Courance, auquel nous contribuons. Bonne nouvelle également, il nous a été confirmé par l'Inspectrice d'académie, qu'il n'y aurait pas de fermeture de classe.

Les associations n'ont pas été épargnées par la crise sanitaire. Il est donc important de continuer à les faire vivre car elles permettent de créer du lien social dans cette période où celui-ci est distendu. Afin d'accueillir les associations dans de bonnes conditions, la toiture des salles associatives a été réhabilitée cette année tout comme celle des ateliers communaux. En 2022, nous referons les plafonds des salles associatives et nous poursuivrons notre soutien au SIVOM qui gère le gymnase et la salle multi-activités.

Les manifestations locales permettent aussi de ponctuer la vie communale. Vous avez ainsi été nombreux à participer, dans le respect des gestes barrières, aux différents temps forts organisés qu'il s'agisse de la fête de la musique, le festival de la 5e saison, la fête du pain, le spectacle de Scènes nomades... Nous essaierons de créer de nouveaux temps forts cette année encore.



Seul bémol au tableau : le médecin

qui devait initialement arriver en début d'année 2022 a finalement opté pour un autre choix d'installation, en collectif à Niort. Nous regrettons cette décision et poursuivons les recherches. Parallèlement nous saluons

l'investissement de la pharmacie dans un module de télé-médecine afin de pouvoir consulter un médecin à distance. Si cela ne peut être qu'un palliatif, il s'agit cependant d'un complément en terme de couverture médicale.

UNE COMMUNE TOURNEE VERS L'AVENIR

Un programme ambitieux d'investissements est prévu pour les prochaines années qui n'obèrera pas les capacités financières de la commune conformément au projet défendu par l'équipe municipale. La recherche de financements sur les projets sera systématiquement recherchée. Il est en effet important que Beauvoir-sur-Niort poursuive sa mue afin de renforcer son rôle de commune d'équilibre au sein de l'agglomération du niortais et valoriser ses atouts.

Après presque un an et demi de gestion communale, il convient de souligner le temps incompressible que nécessite la mise en œuvre de gros dossiers pour la collectivité. Il peut ainsi parfois se passer plusieurs années entre le lancement des opérations et leur finalisation concrète. Nous sommes en train d'engager des dossiers majeurs pour la commune.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), défini à l'échelle de l'agglomération, impactera directement la consommation foncière de la commune en réduisant de manière drastique les possibilités d'extension afin de réduire la consommation foncière et limiter l'étalement urbain en matière de constructions neuves. Ces mesures, qui s'appliquent à l'ensemble du territoire français, auront des répercussions locales puisque certains terrains actuellement constructibles perdront ce statut.



Plusieurs projets sont déjà en route, comme par exemple celui visant à **renforcer le site du Moulin comme étant un lieu touristique et d'agrément**. En 2022, le parc intergénérationnel du Moulin devrait voir le jour et permettre d'accueillir touristes, sportifs et familles.

Des jeux pour enfants seront proposés, un parking aménagé et des plantations réalisées. Une haie bocagère plantée en double alignement permettra de fermer une partie du site et de le protéger.

Cet espace accueillera le point de départ de chemins de randonnées et de circuits trails réalisés en lien avec l'office du tourisme Niort Marais Poitevin. Des toilettes seront aménagées, d'ici la fin de l'année, dans la petite maison jouxtant le moulin. Le mécanisme de ce dernier sera repris pour lui permettre de faire farine.

Afin de relier le centre-bourg, aux écoles, à l'Intermarché, des voies partagées cyclables ont été aménagées. Il s'agira en 2022 de poursuivre cette dynamique et d'engager **les travaux de réhabilitation du chemin du Moulin** reliant Beauvoir au terrain de foot et au Moulin. Une voie dédiée aux vélos et marcheurs sera réalisée permettant d'assurer une sécurité renforcée pour les jeunes de la commune qui accèdent au site.



Les travaux de contournement de l'EHPAD devraient voir le jour en 2022. Nous sommes actuellement en train de

finaliser l'acquisition de la dernière parcelle permettant de pouvoir assurer la réalisation de l'opération. Toutes les parcelles ont été acquises à l'amiable et celles qui étaient détenues par l'Etablissement Public Foncier Nouvelle-Aquitaine rachetées. L'objectif reste d'assurer la réalisation de ces travaux en 2022 pour désenclaver l'EHPAD, réaliser une voirie dédiée et un parking permettant de soulager le centre-bourg de Beauvoir. C'est un préalable indispensable à la réalisation d'une réflexion plus poussée sur la place centrale. La CAN financera quasiment la moitié de l'opération. Cette opération mettra ainsi fin à une friche et fin à quelques décennies de blocage.

A proximité de cet espace, **un projet de colocation des aînés est actuellement en réflexion avec l'opérateur privé Ages et Vie**. Il s'agirait d'accueillir



deux maisons de huit personnes avec un espace de vie partagé et un accompagnement par des auxiliaires de vie. Ce serait un complément à l'offre actuelle, entre le domicile et l'EHPAD.



Le projet lié à la gendarmerie est aussi central pour nous. Soumis à l'autorisation définitive de la gendarmerie nationale, il devrait être confirmé au 1^{er} semestre 2022. Les échanges récents avec la gendarmerie nationale nous

indiquent que nous devrions rester à périmètre quasi constant côté effectif. Si nous regrettons de ne pas voir augmenter les effectifs comme prévu initialement, nous sommes tout de même satisfaits de pouvoir réaliser un projet immobilier d'ampleur répondant à un triple objectif : réaliser une gendarmerie permettant de maintenir les effectifs sur place, offrir des logements accessibles économiquement pour les familles et répondre ainsi à l'enjeu des écoles, et enfin ouvrir de nouveaux terrains à la construction. Ce projet est très attendu. Afin de ne pas plus retarder le projet, le bailleur Immobilière Atlantic Aménagement s'est porté acquéreur du terrain sur lequel sera réalisé le projet. Une fois la confirmation officielle des effectifs reçus, la mission d'architecte pourra être lancée pour une opération programmée en 2024/2025.

Autre sujet d'ampleur : celui de la RD650.

Conformément à nos engagements, 2022 sera l'occasion d'engager l'étude de préfiguration du projet d'ensemble. Eu égard à l'ampleur de la tâche, le projet sera séquencé en plusieurs phases. Les enjeux sont multiples : sécurisation des voies, adjonction d'une voie cyclable sur un tronçon, aménagement de la place, etc... Ce projet d'ampleur est programmé sur une dizaine d'années. Plusieurs cabinets ont été consultés pour la première phase de diagnostic et d'esquisses d'intentions. La population sera bien évidemment consultée et associée, en phase plus avancée, pour déterminer ensemble les grands enjeux de ce projet.

D'autres sujets moins conséquents mais non moins emblématiques, font régulièrement l'objet de questionnement de la part des habitants.

Pour la rentrée scolaire 2022, des nouveaux aménagements devraient être prévus en terme de mobilité. Sans faire de concurrence directe au train, une expérimentation devrait être lancée pour prolonger la ligne de bus 26 avec des horaires renforcés.

Une communication sera faite d'ici le printemps une fois ces horaires définitivement calés pour septembre.



Concernant le chantier des éoliennes, les travaux de raccordement engagés devraient débuter courant 2022 afin de mettre en service les éoliennes pour la fin d'année. S'il nous apparaît normal de prendre

notre part à la transition énergétique, en revanche, le conseil municipal a décidé à l'unanimité que nous n'accepterions pas de nouveaux projets comme nous avons pu le signifier à certains nouveaux promoteurs peu scrupuleux.

Sensible aux enjeux environnementaux, l'équipe municipale engagera plusieurs types de plantations (haies, boisements, réaménagement de massifs pour limiter la consommation en eau). En ce qui concerne les ramassages de déchets, l'agglomération travaille actuellement avec la commune à la mise en place d'un ramassage alterné entre les bacs jaunes et les bacs traditionnels d'ici la fin d'année, voir au 1^{er} semestre 2023. Cela devrait considérablement améliorer la situation existante.

Sans être exhaustifs, les projets sont nombreux et nous espérons pouvoir les mener à bien.

Nous comptons sur vous, votre compréhension et votre soutien dans l'action que nous menons au quotidien pour améliorer la vie des beauvoisiens.

Je tiens, au nom du conseil municipal de Beauvoir-sur-Niort, à vous souhaiter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2022, soit pour vous une belle et heureuse année et vous puissiez profiter de celles et ceux qui vous sont chers !

Séverine VACHON

*Maire de Beauvoir sur Niort
et l'ensemble du conseil municipal*

